# REPUBLICAIN

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

Les aberinements se paient d'avance. — Joindre 50 contimes à chaque comande de changement d'adresse

Rédaction et Administration CAHORS. - 1, RUE DES CAPUCINS, 1. - CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, nº 34, et Place de la Bourse, nº 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les an-nonces pour le Journal.

PUBLICITÉ ANNONCES (la ligne)..... RÉCLAMES - .....

La publication des Annonces légales et judiciaires de & département est facultative dans le Journal du Let.

# RÉPUBLIQUE ET LIBERTE

Dans le discours par lequel M. Clémenceau, au Sénat, vient de marquer sa rentrée parlementaire, il est, entre tous, un passage qui mérite particulièrement l'attention, et aussi l'approbation des républicains; c'est celui où l'éloquent orateu:, se demandant à qui la France doit la liberté, a répondo, par des faits évidents, par des preuves indéniables : « La France la doit au parti républicain. »

Comme l'a dit M. Clémenceau, il n'est pas besoin d'une longue revue historique pour reconnaître que tous les partis monarchiques ont successivement refusé la liberté à notre pays et qu'aucun gouvernement n'a pu vivre avec la liberté, sauf la République. N'est-ce pas la République qui a donné à 'a France la liberté de la presse, la liberté de la parole, la liberté du Parlement et la liberté d'association, en un mot tout ce qui fait la liberté; et sa tâche est loin d'être achevée ?

« Contre qui avons-nous conquis la liberté ? a pu avec raison s'écrier M. Clémenceau. Contre vous, messieurs de la droite, contre vous qui êtes le parti de l'autorité, qui gouvernez par l'autorité et qui n'avez jamais eu d'autre propos que de gouverner par l'autorité. Il a fallu que vous fussiez vaincus par nous pour que tous les Français pussent jouir de la liberté. »

Jusqu'à quel point l'histoire du dernier siècle justifie-t-elle cette assertion! Qu'on se rappelle la révolution de 1830 provoquée par la violation de la Charte, la révolution de 1848 rendue inévitable par l'invincible obstination avec laquelle la monarchie de juillet refusait à l'immense majorité des citoyens français le droit de suffrage, - le Deux-Décembre qui soumit la France au plus abject de tous les despotismes, - le Quatre-Septembre qui délivra la France envahie et mutilée de l'Empire, pour la troisième fois coupable de cette invasion et de cette mutilation; - le Vingt-quatre Mai, le Seize Mai, le boulangisme, le nationalisme, dont les entreprises rétrogrades et factieuses sont encore présentes à toutes les mémoires.

Ah! la droite qui maintenant réclame la liberté, quel cas faisait-elle à toutes ces époques, de la liberté sous toutes ses formes : liberté de la pensée et de la parole, liberté de la presse et liberté de réunion. Combien furent-ils innombrables, les attentats commis alors contre toutes ces libertés? Pour plusieurs d'entre nous, il ne faudrait pas remonter bien haut dans les annales de nos familles pour retrouver des souvenirs analogues à celui qu'évoquait M. Clémenceau lorsqu'il disait : « J'avais dix-huit ans, j'ai vu mon père partir sans jugement pour l'Algérie, messieurs de la droite, sans un interrogatoire. »

Elle fut vraiment très piquante la comparaison faite par l'orateur lorsque s'adressant toujours à la droite, il poursuivit : « Quand vous parlez de liberté, je dresse l'oreille et J'écoute, et je recherche ce qu'il peut y avoir de juste dans vos réclamations. Mais il faut admettre que si vous avez le droit au respect avait été observé. De sorte qu'en cas de désa-

de votre liberté, vous n'êtes pas le parti de la liberté, vous êtes le parti de l'autorité en détresse, de l'autorité vaincue, et vous faites comme Panurge qui, dans sa grande tempête, après avoir invoqué tous les saints du Paradis, invoquait le diable aussi, en se disant; « Peut-être bien viendra-t-il à mon secours. «

Pour la réaction, qu'on le croie bien, la liberté restera le diable et ne sera jamais autre chose.

Ce sont là des vérités, qu'au milieu du désarroi qu'à l'heure présente on s'efforce de jeter dans les esprits, il était aussi opportun que nécessaire de remettre en pleine

La grande raison d'être de la République est là et non ailleurs.

C'est par la République que la liberté nous a été donnée; c'est par elle que la liberté nous est conservée et maintenue; c'est par elle que la liberté ne cessera de se développer et de grandir, continuant à réaliser une devise célèbre : Vires acquirit eundo.

La liberté en France a donc besoin de la République; mais la République, elle aussi, a besoin de la liberté. Le jour où disparaîtrait la liberté, il n'y aurait plus de République; ce serait le despotisme, la tyrannie comme après le 18 brumaire et après le 2 décembre.

Telles sont les éternelles vérités non pas seulement de l'histoire, mais de la logique et de la raison elles-mêmes. Sachons les respecter et les faire respecter, en faisant vivre l'une par l'autre, et l'une avec l'autre, ces deux grandes choses, objet de notre amour et de notre foi, et qui, à vrai dire, n'en sont qu'une : la Liberté et la Répu-

### DES CONGRÉGATIONS

Dans sa séance de mardi matin, le conseil des ministres a examiné la nature du cas de procédure parlementaire qui sera suivi par le gouvernement au sujet des demandes en autorisation formées par les congréga-

Le règlement d'administration publique du 16 août 1901 exige que toutes les demandes d'autorisation des congrégations, qu'elles soient ou non appuyées d'un avis favorable du gouvernement, soient présentées au Parlement.

Quand l'autoritation est proposée par le gouvernement, si la Chambre l'accepte, la transmission au Sénat a lieu et, en cas d'approbation par ce dernier, la loi d'autorisation résulte de l'accord des deux assemblées. Les conditions légales sont donc remplies.

Si le gouvernement présente une demande d'autorisation de congrégation avec avis concluant au rejet et que la Chambre se range à son avis, il doit, en l'état actuel de la législation y avoir renvoi au Sénat de la conclusion négative de la Chambre. Si le Sénat se range à l'avis de la Chambre, la demande est écartée définitivement.

Dans le cas contraire, celui où le Sénat serait d'avis opposé à celui de la Chambre et concluerait à l'autorisation de la congrégation, celle-ci ne serait pas néanmoins autorisée. Il en serait de même si l'ordre inverse

est forcément annihilé par celui de l'autre. La question se pose alors de savoir si les conditions de l'article 18 de la loi du ler juillet 1901, qui exige pour les congrégations existant antérieurement à cette date, le vote d'un projet de loi d'autorisation ou de refus sont remplis. Il y aurait en effet, en cas de désaccord des deux Chambres, absence d'autorisation pour la congrégation, mais aussi absence d'un texte législatif consacrant cet état, puisque ce texte ne pourrait résulter que d'unvote conforme des deux Chambres.

Il n'y a lieu, en effet, à renvoi d'une Chambre â l'autre que si l'une des deux as. semblées introduit des modifications dans le texte voté par l'autre.

En cas de rejet pur et simple par une seule des deux assemblées, le projet est considéré comme rejeté.

Si les demandes des congrégations étaient présentées par voie de projets de loi collectifs, comportant autant d'articles que de congrégations, le rejet par l'une des deux assemblées d'un ou de plusieurs, mais non de la totalité, des articles votés par l'antre Chambre n'aurait qu'une conséquence, le renvoi du projet à l'assemblée ayant statué la première.

Mais nous croyons savoir que pour éviter cet inconvénient, le gouvernement prendra un moyen terme ; il présentera des projets de loi séparés, à raison d'on par congrégation, mais avec un exposé des motifs pour toutes les congrégations d'une même catégorie, c'est à dire pour la catégorie des enseignantes, puis celles des prédicantes, des hospitalières, etc. Chaque catégorie de congrégations donnera lieu ainsi à un débat général unique, mais à des votes séparés pour chaque congrégation.

Telles sont les difficultés de procédure que soulève la question des congrégations. Le président du conseil et le garde des sceaux doivent conférer cet après-midi avec M. Buisson, président de la commission parlementaire, et jeudi avec cette commission elle-

11 est probable que le gouvernement consultera le Conseil d'Etat qui a élaboré le règlement d'administration publique du 16 août 1901, sur le point de savoir comment ce règlement pourrait être modifié en vue d'éviter les points litigieux que nous venons de signaler.

## INFORMATIONS

#### Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis mardi matin à l'Elysée sous la présidence de M. Loubet. Les ministres de la guerre et des travaux publics, indisposés, n'assistaient pas à la

Le président du conseil a fait part à ses collègues de l'état des pourparlers engagés ou sur le point de s'engager entre les compagnies minières et leurs ouvriers.

Le ministre de la marine a soumis à la signature du président de la République un décret modifiant les conditions des essais de recette des torpilleurs.

Le ministre de l'instruction publique a fait signer par le président de la République le projet de loi sur l'enseignement secondaire privé qui doit être déposé sur le bureau du Sénat.

#### Une innovation concordataire

Le Journal officiel publie mercredi matin, deux décrets, rendus sur la proposition du président du conseil, décrets qui enre-

cord des deux Assemblées, le droit de l'une gistrent le nomination d'un certain nombre de curés et d'un pasteur protestant.

C'est la première fois croyons-nous, quele Journal officiel public des décrets semblables, et cela en vertu de l'article 10 du Concordat, « qui remet aux évêques la nomination des curés, mais dont le choix ne pourra tomber que sur des personnes agréées par le gouverne-

Le premier décret agrée, notamment, les nominations de curés faites par l'archevêque d'Albi.

#### La pétition de l'épiscopat

M. Combes, président du conseil, vient d'adresser la lette suivante aux 74 évêques signataires de la pétition de l'épiscopat en faveur des congrégations :

#### Monsieur l'évêque,

J'ai l'honneur de vous informer que, sous réserve des autres mesures qui pourraient être prises par le gouvernement et par application des articles 6 et 8 de la loi du 18 germinal an X, j'ai déféré pour abus, au Conseil d'Etat, le document que vous avez signé avec 73 de vos collègues de l'épiscopat, document rendu pu-blic, et qui a pour titre : « Pétition à MM. les sénateurs et à MM. les députés en faveur de la demande d'autorisation faite par les

congrégations. > Je vous prie de vouloir bien m'adresser, le plus tôt possible, les observations et moyens de défense que vous jugerez convenable de pré-

#### La Commission des Congrégations

La commission des congrégations a tenu lundi après-midi, une longue séance, qui ne s'est terminée qu'après 7 heures, et qui a été consacrée en grande partie à l'examen d'un point de procédure soulevé par l'un de ses membres. M. Hubbard.

On sait que le Conseil d'Etat a émis un décret-loi qui oblige le gouvernement à présenter pour chacune des congrégations ayant demandé l'autorisation, un projet de loi spécial. M. Hubbard a fait observer que de cette façon l'examen du Parlement se prolongerait indéfiniment. Il a, en conséquence, demandé que le gouvernement sût invité à mettre à nouveau le Conseil d'Etat en action, afin qu'il lui soit permis de ne saisir les Chambres que des seules demandes d'autorisation qu'il jugerait susceptibles d'être favorablement accueillies.

M. Aubry a répondu qu'il était difficile de ne pas soumettre au Parlement les demandes des congrégations auxquelles on avait remis un récépissé en échange de leurs demandes. Au surplus, a t-il ajouté, tout membre du Parlement peut, usant de son droit d'initiative, à titre d'amendement, reprendre une demande d'autorisation qui n'aurait pas été présentée par le gouvernement.

Cette thèse, soutenue également, a paru recueillir l'adhésion de la majorité de la commission. Mais aucune décision ne sera prise avant que la commission ait entendu le président du conseil et le garde des sceaux.

#### Le monument d'Emile Zola

Le comité de la Société des gens de lettres a envoyé une somme de 1.000 francs au comité du monument élevé à la mémoire d'Emile Zola.

Le total des sommes recueillies jusqu'à ce jour pour le monument, s'élève à la somme de 53.388 fr. 35.

#### L'enseignemet primaire

Comme conséquense du projet de loi qui a été déposé au Sénat par M. Chaumié, on prépare au ministère de l'instruction publique, un second projet de la loi pour réviser la loi de 1886 et la mettre en accord avec le règlement de l'enseignement secondaire privé, notamment en ce qui concerne la déclaration d'ouvertures d'écoles priviées et d'enseignement primaire supérieur.

#### Duel Dion-Gérault-Richard

A la suite d'une altercation qui se produisit à la Chambre des députés, entre MM. Gérault-Richard et de Dion, une rencontre à l'épée a eu lieu mardi.

A la deuxième reprise, M. de Dion fut légérement piqué au poignet; mais le combat ayant continué, à la dixième reprise, M. Gérault-Richard a été blessé au bras droit.

#### Encore un dirigeable

Le ballon dirigeable à deux hélices que MM. Paul et Pierre Lebaudy ont fait construire par M. Surcouf, a procédé mardi, sur la place de Moisson (Seine-et-Oise), à des expériences avec stabilisateur, qui paraissent concluantes. Ces expériences ont démontré la parfaite stabilité de route de l'appareil à toutes les allures. La vitesse semble être de dix mètres par seconde, soit trente-six kilomètres à l'heure.

#### Expérience d'aviation

Dans l'après-midi de mardi a eu lieu, boulevard d'Argenson, à Neuilly, une curieuse expérience d'aviation faite par M. Emilien Marceau, sous le patronnage du comité des recherches scientifiques de navigation aérienne.

M. Marceau, à l'aide d'ailes attachées à une nacelle et manœuvrant exactement comme celles du papillon dont l'appareil porte le nom, a pu s'élever de terre.

#### Condamnation à mort

Le Jury des Alpes-Maritimes a condamné hier à la peine de mort le nommé Vidal, qoi était coupable de plusieurs assassinats.

#### Tirage d'Obligations

Ville de Paris 1875

Le numéro 480.608 gagne 100:000 francs.

Le numéro 486.694 gagne 50.000 fr. Les trois numéros 367.941 310.122 283.671 gagnent chacun 10.000 francs.

Les quatre numéros 203.761 389.794 32.221 165,620 gagnent chacun 5.000

Vingt-cinq numéros gagnent chacun 1.000 fraucs.

#### Foncières 1885

Le numéro 809.399 gagne 100.000 francs.

Le numéro 217.346 gagne 25.000 Trancs,

Les six numéros suivants gagnent chacun 5.000 francs.

315.772 699.480 949.722 530.013 914.234 926.214.

Quarante-cinq uuméros gagnent chacun 1.000 francs.

Foncières 1879

Les numéros suivants gagnent chacun 100 000 francs: 1.132.991 et 895.658.

Le numéro 506.943, gagne 25.000

Les numéros suivants gagnent chacun 10.000 fr.: 890.360 et 11.088.

Les cinq numéros suivants gagnent chaoun 5.000 francs: 1.241.013, 198.947, 81.565, 435.748 et 241.392,

Quatre-vingt-dix numéros gagnent chacun 1.000 francs.

# CHRONIQUE LOCALE

#### La taxe du pain et de la viande

M. Mougeot a repris, en le modifiant sur certains points, le projet élaboré sur la taxe du pain et de la viande par M. Jean Dupuy lorsque ce dernier était ministre de l'agriculture, et il le déposera prochainement sur le bureau de la Chambre. La taxe est maintenue. Les municipalités pourront l'appliquer encore, mais seulement dans certains cas, lorsque le prix du kilogramme de pain de première qualité dépassera, chez plus de la moitié des boulangers de la commune, quarante centimes (pour les communes de 15,000 habitants et plus) et 35 c. (pour les villes de moins de 15,000 habitants).

La municipalité pourra intervenir alors ; elle pourra imposer une taxe basée sur le prix de la farine (à l'exclusion de celui du blé), sur le rendement de la farine en pain et sur les frais de manutention et les frais généraux.

Il est a remarquer que la taxe pourra être supérieure à 40 ou à 35 c.; ces chiffres constituent simplement des indications. Ils marquent le moment où la municipalité peut intervenir et taxer.

Maintenant, supposons qu'un boulanger trouve la taxe injuste, il aura un délai de six jours pour introduire un recours devant le préset ; ce recours sera examiné par une commission arbitrale composée d'un membre désigné par le président de la chambre de commerce, d'un autre désigné par le maire, d'un troisième désigné par le ou les réclamants. Le préset ayant statué sur le recours, le boulanger pourra encore en ap-peler au ministre de l'agriculture, qui décidera définitivement après avoir pris l'avis d'une nouvelle commission.

La loi concerne les bouchers comme les boulangers.

#### CAHORS

#### Commission administrative du travail

Ce matin, à 11 heures, la Commission administrative du travail s'est réunie dans une des salles de la Préfecture sous la présidence de M. Veillon, secrétaire général.

Cette Commission était composée de MM Berget, ingénieur en chef des Pontset-Chaussées, Bruno, ingénieur ordinaire, Toulouse, Brives, Delol, architectes d'arrondissement, Daymard, Suisse, ingénieurs civils, le commandant du génie de Montauban et l'ingénieur des tabacs.

Cette Commission administrative est chargée de fixer le minimum de salaire et la durée de la journée de travail pour les marchés passés au nom de l'Etat, des départements et des communes.

Dans sa séance du matin, la Commission a examiné la situation des ouvriers, et pris connaissance des instructions ministérielles.

Elle s'est encore réunie ce soir à 2 heures et demie, pour jeter les bases d'un projet relatif à la nouvelle règlementation de la durée du travail et du minimum des sa-

#### Retour du 1er bataillon

Nous croyons pouvoir annoncer que le ler bataillon du 7e qui se trouve encore à Cransac, où il fut envoyé le 14 octobre pour assurer l'ordre en cas de grève, sera de retour à Cahors avant la fin de cette semaine.

#### Groupe d'Etudes sociales

Les membres du groupe la « Solidarité » sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu demain mardi à 8 h. 1/2 du soir à la

Ordre du jour : Lecture des entretiens de M. Deslinières.

Le secretaire.

#### Mouvement de la population

Voici le mouvement de la population qui s'est effectué dans notre ville pendant le mois dernier:

Naissances, 9, se décomposant comme suit : 4 garçons et 5 filles.

Décès, 16; mort-né, néant; mariages, 5;

Les décès se répartissent de la manière suivante: 3 de moins d'un an; 3 de 20 à 39

ans: 2 de 40 à 59 ans; 8 de 60 à 79 ans. Les causes de ces décès sont : Fièvre typhoïde, 2; choléra nostras, 1; tuberculose des poumons, 1 ; congestion, hémorragie et ramollissement du cerveau, 5, maladies organiques du cœur, 2; autres affections de l'appareil respiratoire, 2; débilité sénile, 1; autres maladies, 2. Dans ce nombre, se trouve un militaire décédé à l'hôpital.

#### Tribunal correctionnel

#### Audience du 6 novembre 1902

Au début de l'audience, le tribunal rend son jugement dans l'affaire Sénil, que nous avons resumée dans notre dernier uuméro.

Le tribunal, faisant application des lois des 2 novembre 1892 et 12 juin 1893, commentées par diverses circulaires ministérielles, condamne M. Sénil, qui bénéficie des circonstances atténuantes, à 5 france d'amende, pour avoir mis obstacle à l'accomplissement des devoirs de l'Inspecteur départemental du travail.

Nous reviendrons, ainsi que nous l'avoni promis, sur cette affaire qui intéresse pla sieurs catégories d'industriels.

#### Théâtre de Cahors

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est soir, jeudi 6 novembre, que l'excellent troupe Frédéric Achard, donnera la scène de notre théâtre une représentation

#### FAMILY-HOTEL

pièce en 3 actes, de MM. Gavault, Héros et

Le spectacle commencera par

#### QUITTE POUR LA PEUR

comédie en 1 acte, de M. Mad-Eric.

Il nous paraît superflu de faire un éloge de l'excellente troupe Achard que nos les teurs ont pu apprécier au cours de ses diffé rents passages dans notre ville.

Avec Family-Hôtel, c'est une soirée de fou rire qu'aujourd'hui elle offre et à la quelle certainement les cadurciens voudrout

## ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 4 au 6 novembre 1902 Naissances

Verdié Jeanne-Antoinette, rue de la Banque,

## Arrondi semeni de Cahors

CASTELFRANC. — Conférence agricole. - M. Quercy, professeur départemental d'agriculture fera une conférence agricole publique le dimanche 9 novembre à 2h. 1/2 de l'après midi dans une des salles de la mairie de Castelfranc.

Sujet de la conférence :

Culture du tabac et emploi des engrais chimiques.

# Arrondissement de Figeac

FIGEAC. - Incendie. - Mardi, vers quatre heures du soir, un feu s'est déclaré à la conciergerie du palais de justice de notre ville. Grace aux prompts secours des voisins, on est parvenu à l'éteindre sans trop de dégats.

Pauvre vieux. - Mardi, vers cinq heures du soir, M. L..., âgé de 83 ans, sous-agent d'assurance, revenait à pied de la Morne, banlieue de Figeac, où il avait recouvré une quittance d'assurance contre l'incendie. Arrivé en face du deuxième Iomètre, il voulut s'asseoir sur la banquette mais perdit l'aplomb et roula dans le talus au milieu des ronces ou il aurait certainement trouvé la mort si des fillettes, qui venaient de classe, ne l'avaient aperçu. Celles-ci s'empressèrent d'appeler au secours le cantonnier Louis Bru, qui fut assez heu-

FRUILLETON DU « Journal du Lot »

CHARLES BUET

D'un maître d'école appelé Périphrase, et ses déduits en l'auberge du « Comte-Doré ».

Le maître d'école du Bourget fut profondément ému par la lecture de cet article. C'était une ame honnête et qui avait une insurmontable horreur pour le mal. Cette lugubre histoire l'attrista.

Il n'est donc pas étonnant qu'en arrivant à l'hôtellerie du Comte-Doré ce soir-là, le docte pédagogue, au lieu de sovrire et de fredonner entre ses dents quelque chanson guillerette, montrat un visage bouleversé par la terreur, et en même temps illuminé par je ne sais quelle joie secrète, le plaisir d'être le premier à connaître le Drame de Miolans, dont le village entier allait parler durant la veillée.

Sa dextre agitait le journal, plié avec soin ; il appuyait lourdement sa main gauche sur le bec-de-corbin de sa canne en sarment de

raite avec l'Agence Havas.

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas des

Il étouffait sous son ample habit de droguet, son gilet d'écarlate, et sous le vaste chapeau qui couvrait ses cheveux gris, car il faisait une chaleur torride et tout annonçait qu'un orage formidable allait éclater.

L'auberge du Comte-Doré, située tout au bord du lac, était une antique maison aux murs épais flanqués de contreforts solides, aux fenêtres etroites, munies de grillages en forme de cage à l'espagnole, et coiffée d'un toit à deux pans couvert de vieilles ardoises moussues, grises, qui lui donnaient un aspect délabré. Un jardinet entourait la maison, borné à l'un des bouts par des cabanes rustiques, où vivaient en bonne intelligence quadrupèdes et volatiles, brebis, poules, cogs et canards.

Des soucis d'un jaune orange, des dahlias aux grasses fleurs cramoisies, des roses dépouillées de la moitié de leurs pétales brûlés par le soleil, ornaient ce courtil, aux parterres bordés de buis nain.

Quelques plants de vignes entrelaçant leurs pampres verts à de longues perches, formaient une treille, sous laquelle on jouait parfois aux boules: un massif de chèvre-feuille tapissait une tonnelle et, dans un coin derrière le jardin, s'étendait un vaste rideau d'épais peupliers d'Italie au feuillage luisant et dont le vent balançait les cîmes sveltes; plus loin encore, et sur la hauteur, c'étaient des groupes de bouleaux et de trembles, dominés par d'énormes noyers, touffus et noirs.

Cette admirable végétation nourrie et vivifiée par l'humidité du sol, composait une gamme hormonieuse de tons vert foncé encadrant d'une bordure sombre la maisonnette aux murs gris, drapés de guirlandes vert tendre et des grappes lilas des glycines s'enroulant aux lianes flexibles des volubilis, aux clochettes blanches du liseron.

Le mur qui fermait le jardin au bord du chemin, disparaissait sous un somptueux manteau de lierre; tout autour, se dressait des bouquets de troëne, dont les hampes tenues se terminaient par une aigrette de baies, semblables à des boules d'agate.

L'auberge apparaissait donc en pleine lumière, entourée de ces grands arbres, séparée seulement du lac par une grève étroite de sable fin, mouillée sans cesse par l'écume des vagues. La nappe d'eau azurée, d'un bleu de saphir, s'étend à perte de vue, entre deux hautes montagnes; l'une, boisée de broussailles, l'autre, dénudée à sa base et reposant sur des rochers colossaux.

D'admirables jeux de lumière colorent les flots de couleurs inommées; un vert de bronze se fondant, de nuance en nuance, jusqu'au vert glauque de l'algue-marine, l'azur du saphir, se rayant des teintes mates de turquoise s'irritant des chatoiements de l'opale, du refiet étincelant et limpide de l'améthyste.

Lá-bas tout au fond, se détache avec vigueur, sur les monts estompés en gris rose, le promontoire verdoyant que couronne le donjon démantelé de Châtillon, où Lamartine écrivit ses belles stances: Le Lac.

Le ciel semble supporté par les sommets arrondis et les arrêtes aiguës des Alpes.

En présence d'un spectacle si merveilleux,

l'ame est envahie par le calme, la sécurité, le sentiment de splendeur de l'œuvre divine; le cœur s'ouvre et la pensée grandit. On admire alors toute la beauté de la nature et reçoit en même temps le privilège et la faveur de comprendre cette beauté.

C'est une lumière soudaine qui vous illumine et vous pénètre; il semble qu'un voile se déchire sous vos yeux, que vous sondez l'infini, qu'enfin, c'est pour vous seul que Dieu a créé cet Eden.

Mais, ce soir-là, le paysage était plus grandiose que gracieux et coquet. Les derniers rayons du soleil disparu empourpraient le fond du lac, rougissant les brumes épaisses qui voilaient Châtillon et les monts de Chautagne, dardant ses flèches d'or sur les nuages amoncelés dans le ciel.

Ces nuages bistrés, opaques, striés de mouchetures brunes frangés de vapeurs argentées rampaient lentement; une chaleur accablante embrasait l'atmosphère, saturée d'électricité.

Le lac, uni comme un miroir, terne, calme, avait l'aspect de ces étangs saumatre, aux ondes épaisses, qui baignent les hautes futées des forets vierges, et dont le soleil n'a jamais caressé lasurface. L'eau morne d'uu vert mordoré, pailleté d'écume, expirait sur le sable

jaunatre avec un grondement sourd. Le mont du Chat se voilait d'une buée blanche, qu'on aurait prise pour la fumée d'herbes incendiées D'étranges reflets bleuatres frappaient le granit des rochers nus, leur prêtant l'éclat de l'acier.

(A Suivre.)

reux, après beaucoup d'efforts, pour le retirer sain et sauf de ce mauvais pas. Ce vieillard a été ramené à Figeac, dans un état pitoyable, sur la voiture de M. Chatelain, qui revenait de sa propriété de Fay-

Collège. - M. Laborde, professeur de lettres au collège de Mauriac, est nommé en la même qualité au collège de notre ville en remplacement de M. Calaret, appelé à d'autres fonctions.

Remonte. - Le Comité du dépôt de remonte d'Aurillac procèdera à Figeac, le mercredi 12 novembre, à huit heures du matin, allée de la Gare, aux achats de chevaux de deux ans et demi à huit ans : légère, tête et troupe.

- Encore la rage. - Quatre brebis appartenant à M. Calmel propriétaire aux Scaumels, sont mortes de la rage. Ces animaux avaient été mordus il y a environ 3 mois par le chien de ce dernier, qui a été abattu pour cause de rage.

\_ Eden-Théâtre. — L'excellente troupe Lombard-Georgey, que des circonstances imprévues ont mise dans l'impossibilité de donner samedi dernier, sur notre scène Gillette de Narbonne, opéra-comique en trois actes, offrira au public figeacois, dimanche prochain 9 novembre, une représentation de cette même pièce. On sait que les artistes de cette troupe ont depuis longtemps acquis la sympathie du public.

SAINT-CERE. — Statistique agricole. — Mardi, à 2 heures a eu lieu, à la mairie, la réunion de la Commission de statistique agricole du canton.

La Commission a nommé M. le juge de paix, vice-président et M. l'agent voyer cantonal, secrétaire.

La Commission a fixé au 14 décembre sa seconde réunion pour examiner le travail des commissions communales de sta-

BAGNAC. — La Foire. — Notre foire du 3 novembre n'a pas eu une grande importance à cause des travaux des champs. Les transactions étaient très lentes sur les bœufs d'attelage, qui sont hors de prix; les veaux étaient payés de 0,85 à 0,90 le kilo; à signaler une forte hausse sur les cochons gras, de 96 à 100 les 100 kilos. Les brebis étaient recherchées à de bons

Arrondissement de Gourdon

prix.

tte

us

e-

el-

rs

ıi-

oit

ni.

fi-

ers

es

u-

es

te

es

is

95

QUATRE-ROUTES. - Avis. - Le bureau de poste de Quatre-Routes sera ouvert au service télégraphique le 10 novembre courant.

SOUILLAC. - Notre foire s'est sensiblement ressentie de la période des semailles; uéanmoins les foirails étaient assez bien approvisionnés, et le marché aux noix était très bien garni.

Voici les cours pratiqués :

Viande dé boucherie, bœufs, de 29 à 30 fr. les 50 kilos : veaux, de 0,75 à 0,80; moutons, de 0,75 à 0,80, le tout le kilo; boenfs de labour, 600 à 850 fr.; bouvillons, de 350 à 450 fr. la paire; moutons gras, 38 à 40 fr.; moutons et brebis pour l'élevage, de 18 à 40 fr. la pièce; porcs gras. 38 à 45 fr. les 50 kilos; nourrains, 25 à 50 fr. la pièce; porcelets 8 à 20 la pièce.

Lièvres, 4,50 à 5,50; perdreaux gris, 1,25 à 1,50, perdreaux rouges, 1,50 à 1,75; cailles, 0,50; lapins de garenne 1,50 à 2 fr.; grives, 0,60 à 0,70, le tout la pièce.

Poules grasses, 0,50 à 0,60; canards de 0,45 â 0,55; dindons 0,50 à 0,55 oies à engraisser, 0,60 à 0,65, le tout le demi-kilo; pigeons gros, 1 et 1,20; pigeons foyards, 0,60 la paire; lapins domestiques, 0,30 à 0,35 le demi-kilo.

Œufs, 0,90 et 0,95 la douzaine.

Froment 18 à 19 fr.; seigle, 13 à 14 fr.; maïs, 16 à 17 fr.; avoine, 8 à 9 fr. sainfoin, 12 à 13 fr.; haricots 20 à 23 fr.; châtaignes, 5 à 6,50; pommes de terre, 3,50 à 4 fr. ; le tout l'hect.

Graines: Luzerne, 42 fr. trèfle, 48 fr. les 50 kilos.

GRAMAT. - Foire du 31 octobre. -Favorisée par le temps, la foire du 31 octobre, dite de la Toussaint, a été très belle. Les marchés étaient en général bien approvisionnés, et les cours se sont maintenus à des prix rémunérateurs. Bœufs gras, de 30 à 33 fr. le quintal; bœufs d'attelage, légère baisse de 30 à 40 fr. par paire; veaux, de de 85 à 90 c. le kilo; moutons, de 35 à 40 fr. pièce; agneaux, de 20 à 30 fr.; porcs, de 45 à 48 fr. le quintal; oies, 75 c. le demi-kilo.

Volailles, de 50 à 60 c. le demi-kilo; œufs, 80 c. la douzaine.

Lièvres, 1 fr. le demi-kilo; lapins, de 1 fr. 50 à 2 fr.; perdreaux, de 1 fr. 50 à

Blé de froment pour semence, de 16 à 16 fr. 50. les 80 litres; maïs, 11 fr. lss 80 litres; avoine, de 5 fr. 50 à 6 fr. 50 les 80 litres; noix, de 17 à 18 fr. l'hectolitre; pommes de terre, de 2 fr. 75 à 3 fr. les 80 litres.

Ancien cabinet dentaire

# HUGGINS&BAKER

75, BOULEVARD GAMBETTA NOUVELLEMENT RÉORGANISÉ

Consultations tous les jours de 9 h. & 5 h.

### LES VARICES

L'Elixir de Virginie guérit les Varices, quand elles sont récentes ; il les améliore et les rend inoffensives quand elles sont invétérées. Il supprime la faiblesse des Jambes, lapesanteur, l'engourdissement, les douleurs, les enflures. Il prévient les ulcères variqueux ou les guérit et empêche leurs récidives frequentes. Traitement facile et peu couteux. Le filacon, 4 fr. 50, franco. Paris, 2, rue de la Tacherie. Envoi gratuit de la brochure explicative.

#### AVIS

M. Aimé WILCKEN, Chirurgien-Dentiste, Diplômé de la Faculté de Médecine et de l'Ecole dentaire de Paris, a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'il vient de prendre la suite du cabinet de M. BOURGET, 9, rue du Lycée.

Traitement et outillage tout à fait nouveaux.

Redressement et soins spéciaux pour les enfants.

Il est toujours délivré sur facture une

garantie du travail. Aurificateur spécialiste; prothèse en tous systèmes; célérité et discrètion.

#### BULLETIN FINANCIER

La séance a été plutôt calme comme cela arrive souvent le jour des réglements de la liquidation précédente.

Cependant sur nos rentes il s'est produit quelques ventes provenant de spéculateurs à la hausse qui n'ont pu solder leurs différences.

Le 3 0/0 qui clôturait hier à 100,07 revient à 99,92 dernier cours; l'amortissable cote 99,05. Le Crédit Foncier est ferme à 754 en hausse de 4 fr.; le Comptoir National d'Escompte cote

Le Crédit Lyonnais à 1709 et la Société Générale à 619 sont fermes sans changement.

Nos chemins n'ont pas sensiblement varié: le Lyon à 1435 : le Nord à 1842 et l'Orléans à 1520. Le Suez finit à 3880.

Nous retrouvons l'Extérieure à 87.40 ; l'Italien à 103,30 ; le Portugais à 31,90 ; le Serbe 40/0

a passé de 75,67 à 75,75. Le Turc D'cote 28.40 et la Banque Ottomane

# Bibliographie LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris, 7º - Sommaire du 6 novembre 1902.

Vsse Nacla: Chronique. — Paul de Sémant: La Roche du puits-sans-fond. — Théodore Cahu et Louis Forest: Vers la Patx (suitc). — Mme Stanislas Mennier: La Voisine (suite). Paul de Sémant: Merveilleuses aventures du Dache (fin). - Charles Mérouvel : Bâtards ! (suite). - Le Comte Léon Tolstoï: Anna Karénina (suite). — Variétés. — Petite correspondance.

LA NATURE. Revue des sciences illustrées, HENRI DE PARVILLE, rédacteur en chef, (Mas-son et Cie, éditeurs 120, boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du n° 1537 du 8 novembre 1902.

Production provoquée des plantes à fleurs doubles, par Georges Bellair. — L'éclipse de lune du 17 octobre 1902, par Lucien Libert. — L'opaline et ses applications, par Daniel Bellet. — Un complément à l'histoire des cheminées de fées, par Stanislas Meunier. — Résistance des véhicules à la traction, par L. L. — La Munia, par Lucien Briet. - A propos de la comète, par Em. Touchet. - La conservation du raisin à rafle fraîche, à Thomery, par Albert Maumené. — Correspondance, par le Dr Gorecki. - Chronique. -Académie des sciences; séance du 3 novembre 1902, par Ch. de villedeuil. - Le navire le plus rapide du monde, par Pierre de Meriel.

Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

SAINT-NICOLAS. - 23° année. Sommaire du nº 49 — du 6 novembre 1902.

La Capitaine du Yucatan, par E. Salgari. -

Histoire d'un dictionnaire latin, par J. Malassez. -- Un nouveau Mozaret, par M. Melchior. Deux cigales chez les fourmis, par Yette
 Noël. — Boîte aux Lettres. — Tirelire aux

Illustrations de P. Gamba, A. Bertrand, Thadee, Ch. Defau, L. Rudnicki.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris et chez tous les libraires.

Paris Départements: six mois 10 fr. : un an 18 francs.

#### Lectures pour Tous

Pénétrant dans tous les milieux, les Lectures pour Tous, que publie la Librairie Hachette et Cie, comptent aujourd'hui plus de 350.000 lecteurs. Leurs articles de vulgarisation, d'une forme toujours attachante et pittoresque, leurs nombreuses illustrations, leurs romans et nouvelles en font la revue la plus attrayante, la revue familiale par excellence.

Énoncer les titres des articles contenus dans le Numéro de Novembre des Lectures pour Tous, c'est montrer la variété des sujets qui y

Du Combat corps à corps à la Bataille invisible. - Au Pays des Fées. - De l'Incroyable au Gommeux, (les Ridicules de la Mode masculine - Pourquoi nous allions en Chine. -Les Animaux protecteurs des Villes. - Dans les Profondeurs de la Mer. - Spectacles barbares d'une Civilisation en décadence. - Le Mystère d'une Tutelle. Roman adapté de l'Anglais d'après Le Fanu, par Th. Bentzon. - Le Quatorzième. Nouvelle, par FRÉDÉRIC BERTHOLD.

- Six mois de Captivité chez les Brigands.
Abounements. Un an : Paris, 6 fr.; Départements, 7 fr.; Etranger, 9 fr. Le numéro, 50 centimes.

#### LA SEMAINE POPULAIRE

Voici le Sommaire du Nº 5 (1er novembre)

La Semaine Populaire Illustrée dont nous avons annoncé l'apparition à nos lecteurs et dont le succès depuis le 1° octobre a toujours été en grandissant, nous donne cette semaine de très intéressants détails et de très curieuses illustrations sur la vie des Mineurs.

C'est, pris sur le vif, le travail à la mine, dans tous ses incidents.

Cette recherche de documents et ces textes étudiés expliquent facilement pourquoi la Semaine Populaire a conquis des le premier jour la faveur générale.

Elle nous donne en outre dans ce numéro, une désopilante fantaisie humoristique, ses deux romans, son étude des Arts de la femme, et enfin une Semaine à l'étranger où est reproduite une série de caricatures des plus instructives et des plus amusantes.

32 pages de texte et 44 gravures pour 15 centimes En vente chez tous les libraires et marchands de journaux

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande

#### **ABONNEMENTS**

10, rue Saint-Joseph, Paris, 2º

Trois Mois Six Mois Un An France.... 2 fr. 7 fr. 50 Etranger.. 3 fr. 50 , 5 fr. 10 fr.

On peut s'abonner sans frais dans tous les bureaux de poste.

FRUILLETON DU « Journal du Lot » 96

MADEMOISELLE

# MONTE-CRISTO

PAR B. FLEMMING

(Traduit de l'anglais par CH.-BERNARD DEROSNE)

DEUXIÈME PARTIE ALTESSE

A Scarswood

Cecil, dont le cœur généreux renfermait des trésors de pitié pour les inférieurs, tous les persécutés, tous les humbles, plaignait de tout son cœur sir Richard.

Sa femme ne lui témoignait pas le quart des égards et de l'affection qu'elle éprouvait pour Bijou, et elle eut versé des larmes beaucoup plus abondantes sur le cadavre de son chien que sur celui de son mari.

Il avait l'air malade et malheureux ; il n'avait point d'amis, ni de compagnons ; il était, à ses yeux, un pauvre petit être tyrannisé, tourmenté par celle-là même qu'il avait prise pour une femme.

Il sentait instinctivement que Cecil était une amie pour lui, et, dans son trouble, il re-

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec l'Agenes Havas.

courait à elle.

Il se disait qu'elle ne riait pas de lui, qu'elle ne répèterait pas ce qu'il lui dirait, et il fallait qu'il trouvat quelqu'un à qui se confier ou qu'il mourût.

- Mon cher sir Richard, quelle surprise vous m'avez causée! J'étais à mille lieues d'ici, je crois, quand votre voix s'est fait entendre. Que me demandiez-vous !... si mademoiselle Herncastle ?...

- Je vous demandais si mademoiselle Herncastle n'avait pas de longs cheveux chatain-

C'était en vérité, une singulière question. Les yeux bruns de Cecil s'agrandirent un

- Quant à leur longueur, je ne saurais vous renseigner. Qui saurait dire que telle femme à les cheveux longs ou courts, par ce temps de faux chignons et de fausses nattes. Mais pour leur couleur, je puis vous répondre d'une façon positive. Ils sont noirs... oui,

- Noirs... fit-il en poussant un long soupir de soulagement. Vous en êtes bien sûre, lady

- J'en suis certaine, sir Ricarhd. Ses sourcils et ses cils, du reste, sont de nuance

- Et ses yeux, lady Cecil, sont-ils gris. - Vous touchez toujours la même corde! fit en riant la Reine Blanche. Oui, sir Richard, ils sont gris, et en même temps très sombres, très grands et très beaux. Vous avez l'air de prendre un intérêt extraordinaire à la nou-

velle gouvernante de Charlotte. Elle ressemble, sans doute, à quelque personne que vous avez connue!

- Elle y ressemble d'une façon qu'on ne saurait exprimer, répondit sir Richard d'une voix profonde dont il cherchait à atténuer l'intensité. Je vous dirai, lady Cecil, que c'est la même figure, la même... la même .. Mlle Herncastle est plus agée, plus sérieuse, elle a changé à quelques égards, mais c'est la même figure de Catherine Dangerfield!

Il y avait des années que ce nom n'était sorti de ses lèvres.

Ses yeux avaient un éclat, sa figure une vivacité, sa voix une énergie que Cecil ne lui avait jamais connu auparavant.

Elle se retira un peu de lui, sans cesser de le regarder d'un œil rempli de curiosité et d'intérêt.

- Catherine Dangerfield. Oui, j'ai entendu parler de son histoire. Les journaux l'ont racontée, il y a quelques années, et Charlotte m'a entretenu d'elle au moment de son mariage. C'est un triste récit... un sort bien funeste. Elle a tout perdu... sa fortune, son nom, son fiancé, le jour même de ses noces, et elle est morte huit jours après. C'est la plus triste histoire que j'aie jamais, je crois, entendu raconter de ma vie. Quel làche, que! affreux làche devait être cet homme !.. Q'est-il devenu,

- Je ne sais pas... je ne l'ai jamais demandé... je ne me suis jamais occupé de lui. Je ne suis pas à blamer... je n'ai fait que prendre ce qui m'appartenait lègitimement... elle n'a-

vait pas l'ombre d'un droit sur Scarswood. Qui aurait pu croire qu'elle mourrait! Il y a d'autres femmes qui perdent leur père, leur mari, leur fortune, et qui survivent quand même... Comment pouvais-je savoir que cela la tuerait? Je le répète, ajouta-t-il d'une voix devenue perçante, hautaine, courroucée, personne n'a le droit de me blamer.

- Et personne ne vous blame, sir Richard, pourquoi vous blamerait-on? Naturellement, vous ne pouviez pas prévoir qu'elle mourrait. Le seul homme à blamer est le misérable qui l'a abandonnée. Elle était prête à tout sacrifier pour lui, à le prendre, pauvre et obscur comme il l'était, à l'aimer, à tout lui donner, et quand le malheur est arrivé, il l'a abandonnée. Oh! c'est infame!... c'est infame!... Et la gouvernante de Charlotte a véritablement une ressemblance aussi frappante avec la pauvre défunte?

- C'est horrible, vous dis-je, c'est horrible!...J'ai cru voir un fantôme quand elle a paru devant moi, il y a trois heures. Lady Cecil, croyez-vous aux revenants?

(A suivre).

Bulletin météorologique

TEMPÉRATURE Pression atmesphérique réduite naxima quinima au niveau de la mer Temps 5 Mer. + 18 + 12 757 6 Jeudi + 18.5 + 14.5 749 Beau Vent

Altitude meyenne de Cahers (Lycée), 128 mètres au-desnus du niveau dela mer. Temps probable : Pluie ou Vent.

D' HERBEAR,

#### Tribunal de commerce de Cahors

Les créanciers de la faillite du sieur BALDY, épicier, demeurant à Francoulès, sont invités à produire dans les délais de vérification leurs pièces et bordereaux et à se rendre le 12 décembre 1902, jour de vendredi, à 3 heures du soir, salle d'audience du Tribunal pour faire vérifier leurs créances sur le dit BALDY et en affirmer la sincérité.

> Le Greffier, A. POULVEREL.

#### PHARMACIE MODERNE

# J. Fournié

Pharmacien-Chimiste CAHORS - PLACE DU MARCHÉ - CAHORS

> DROGUERIE, SPÉCIALITÉS TISANE DES CHARTREUX

UNE CHOSE REMARQUABLE, c'est la rapidité avec laquelle, la célèbre Tisane des Chartreux se répand partout. Il faut bien admettre puisque tout le monde en parle que c'est un remède d'une grande efficacité. C'est en effet un dépuratif du sang auquel nul autre ne peut être comparé et comme à peu près toutes les maladies sont dues à des microbres, à des humeurs mauvaises qui commencent leur évolution dans le sang, rien de surprenant à ce que cet incomparable dépuratif, amène une rapide guérison des maladies réputées jusqu'ici comme incurables.

Toutes les personnes qui sont malades devraient essayer la Tisane des Chartreux, on la trouve au prix de 4 francs.

#### CHEMINS DEFER D'ORLEANS

Excursions aux Stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

#### Arcachon, Biarritz, Luchon, Salles-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. nº 106 (Orléans) Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1re et de 20 0/0 en 2e et 3e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du ré seau de la compagnie d'Orléans, pour les stations thermales et balnéaires du réseau du Midi

et notamment poor :

Agde (le Grau), Alet, Amélie-les-Bains, Arcachon, Argelès-Gazost, Argelès-sur-Mer, Arlessur-Tech, (La Preste), Arreau-Cadéac (Vielle-Aure), Ax-les-Termes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Balaruc-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, Barbotan, Biarritz, Boulou-Pertos (le), Cambo-les-Baios, Capvero, Caoterets, Collioure, Couiza-Montazels (Rennes-les-Bains), Dax, Espéraza (Campagne-les-Bains), Gamarde, Grenade-sur-l'Adour (Eugénie-les-Bains), Goethary (halte), Gojan-Mestras, Hendaye, Labenne (Capbreton), Labouheyre (Mimizan), Loluque (Préchacq-les-Bains), Lamalou-les-Bains, Laruns-Eaux-Bonnes (Eaux-Chandes), Leucate (la-Franqui), Lourdes, Loures-Barbazan, Loz-Saint-Sauveur (Barèges, Saint-Sauveur), Marignac-Saint-Beat (Lez, Val d'Aran), Nouvelle (la), Oloron-Sainte-Marie (Saint-Christau), Pau, Pierrefitte-Nestalas. Port-Vendres, Prades (Moling), Quillan (Ginoles, Garcanières, Escontoubre, Usson-les-Bains), Saint-Floor (Chaudesaignes), Saint-Gaudens (Encausse, Gantiès), Saint-Girons (Audinac, Aulus), Saint Jean-de-Loz, Saléchan (Sainte-Marie, Siradan), Salies-de-Bearn, Salies-du-Salat, Ussat-les-Bains et Villefranche-de Conflent (le Vernet, Thues, les Escaldas, Graus-de-Canaveilles).

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

#### EXCURSIONS AUX GORGES DU TARN

Il est délivré des billets de voyage circulaire de l'e et de 2º classe, permettant de visiter les Gorges du Tarn et comprenant les itinéraires ci-après, savoir :

Paris, Montargis via Moret ou Corbeil, Arvant, Neussargues, Garabit, Mende ou Banassac-la-Canourgue (interruption du voyage par fer), Aguessac ou Millau, Sévérac-le-Château, Rodez, Figeac, Brive, Limoges, Vierzon, Paris. 1re classe: 118 fr. - 2e classe: 83 fr.

Paris, Montargis via Moret ou Corbeil, Arvant, Neussargues, Garabit, Mende ou Banassac-la-Canonrgue (interruption du voyage par fer), Aguessac ou Millau, Béziers, Carcassonne, Toulouse, Montauban, Brive, ou Toulouse, Capdenac, Brive, 1re classe: 130 fr.7 - 2e classe: 93 fr.

Paris, Vierzon, Limoges, Brive, Figeac, Rodez, Sévérac-le-Château, Mende ou Banassac-la-Canourgue (interruption du voyage par fer), Aguessac ou Millau ou Sauclières ou Comberedonde on le Vigan, Nimes, Tarascon, Lyon, Dijon, Paris.

1re classe : 136 fr. - 2º classe : 96 fr. Toulouse, Figeac, Neussargues, Garabit, Mende

ou Capdenac, Rodez,

ou Banassac-la-Canourgue) interruption du voyage par fer), Aguessac ou Millau, Béziers, Carcassonne, Toulouse.

1re classe : 64 fr. - 20 classe : 47 fr. Validité des billets : 30 jours, non compris le jour de départ.

Nota. - Les voyageurs peuvent commencer leur voyage à toutes les gares situées sur l'itinéraire du voyage circulaire, mais ils doivent sui-vre cet itinéraire dans l'ordre indiqué ci-dessus, l'excursion des Gorges du Tarn n'étant possible que dans le sens de la descente. Il n'est rien remboursé pour les parcours abandonnés.

Les frais de l'excursion dans les Gorges du Tarn ne sont pas compris dans les prix des billets de voyages circulaires.

#### **PUBLICATIONS**

èditées par les soins de la Compagnie d'Orléans et mses en vente dans ses gares.

Le Livret-Guide illustré de la Compagnie d'Orléans (Notices, Vues, Tarifs, Horaires) est mis en vente au prix de 30 centimes.

1° à Paris dans les bureaux de quartier et dans les gares d'Austerlitz, du Pont St-Michel, d'Orsay, Luxembourg, Port-Royal et Denfert. 2º en Province : dans les gares et principales stations.

Les publications ci-après, éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans, sont mises en vente dans toutes les bibliothèques de son

reseau au prix de 25 centimes:

LE CANTAL. — LE BERRY (au pays de George Sand. — DE LA LOIRE AU PYRE-NEES. — LA BRETAGNE. — LA TOURAINE-LES GORGES DU TARN. — POITOU-ANGOU.

LA FRANCE EN CHEMIN DE FER (itinéraires géographiques

1° DE PARIS à TOURS. 2º DE TOURS à NANTES. 3• DE NANTES à LANDERNAU, Premières et embranchements. livraisons 4º D'ORLÉANS à LIMOGES d'une 5° DE LIMOGES à CLERMONT-FERRAND, avecembranche- collection ment de Laqueuille à la qui Bourboule et au Mont-Dore. 6º DE St-DENIS-près-MARTEL à ARVANT, ligne du Cantal. DE TOURS A ANGOULÊME. sera continuée D'ANGOULÊME A BORDEAUX.

#### Excursions

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à

1er itinéraire : 1re classe 86 fr. - 2e classe 63 fr. - Darée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours - Chenonceaux et retour à Tours -Loches et retour à Tours - Langeais - Saumor - Angers - Nantes - Saint-Nazaire -Le Croisic - Guérande et retor à Paris, viá Blois ou Vendôme, ou par Angers et Chartres, ans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2º itinéraire : 1º classe 54 fr. - 2º classe

41 fr. - Dorée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise -Tours - Chenonceaux et retour à Tours --Loches et retour à Tours — Langeais et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris aux gares d'Orléans (quai d'Orsay et quai d'Austerlitz), aux bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations de réseau d'Orléans pourvo que la demande en soit faite au moins trois fjours à l'avance.

#### Billets d'aller et retour de famille

Pour les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

#### Arcachon, Biarritz, Luchon, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. nº 106 (Orléans)

Des billets de samille de 1re, 2e et 3e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et balnéaires du Midi, sous condition d'effectuer on parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris):

Agde (le Grao), Alet, Amélie-les-Bains, Arcachon, Argelès-Gazost, Argelès-sur-Mer, Arlessur-Tech (La Preste) Arreau-Cadéac (Vieille-Aure), Ax-les-Thermes, Bagueres-de-Bigorre, Bagneres-de-Luchon, Balaruc-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, Barbotan, Biarritz, Boulou-Perthus, (le), Cambo-les-Bains, Capvern, Cauterets, Collioure, Couiza-Montazels (Rennes-les-

Bains), Dax, Espéraza (Campagne-les-Bains); Gamarde, Grenade-sur-l'Adour (Engénie-les-Beins), Guethary (halte), Gujan-Mestras, Hendaye, Labenne (Capbreton), Labouheyre (Mimizao), Laluque (Préchacq-les-Bains), Lamaloules-Bains, Larons-Eaux-Bonnes (Eaux-Chaudes), Leucate (la Franqui), Lourdes, Loures-Barbazan, Loz, Saint-Sauveor (Barèges, Saint-Sauveur), Marignac-Saint-Beat (Lez, Val d'Aran), Nouvelle (la), Oloron-Sainte - Marie (Saint-Christau), Pau, Pierrefite-Nestala, Port-Vendres, Prades (Molitg), Quillan (Ginoless Carcanières, Escouloubre, Usson-les-Bains), Saint-Flour (Chaudesaigues,) Saint-Gaudens (Encausse, Ganties), Saint-Girons (Andinac Aulus) Saint-Jean-de-Luz, Saléchan (Sainte-Ma-

rie, Siradian), Salies-de-Béarn, Salies-do-Salat Ussat-les-Bains et Villetranche-de-Conflent (la Vernet, Thues, les Escaldas, Graus-de-Canaveil-

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

### A NOS ABONNÉS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tot du montant de leur abonnement par un mandat sur la poste.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

#### FER D'ORLÉANS CHEMIN DE

Service d'Hiver au 1er Juillet

De	Paris	à To	ulous	e	Les Les
Lezerne, 42 fe, tielle, 48	17	5(1)	23 (3)	35	1125
	EXPRESS.	EXPRESS.	EXPRESS.	DIRECT.	OMNIBUS
	1re, 2e, 3e elass.	1/r elasse.	ire classe.	1re, 20, 30 class.	1re, , 8° cla
PARIS(Aust.) départ	3 10s.	10 10 m.	8 58	11 14*.	-
LIMOGES arrivée.	1 50	4 38	3 16.5	9 2	
départ (arrivée.	3 34 6 36.si	4 46 6 34 ±	3 24 m 4 57	9 29 12 32 =	
BRIVE départ.	6 45	7 1	5 5	1 > 3	7 18s.
Gignae-Cressensae	7 20	A 10 - 10 - 10	National National	1 38	7 56
coultrac (arrivée.	7 40	7 39	5 41	1 59	8 17
depart	7 45	7 40	5 44	2 3	8 30
CAZOULÈS (arrivée,	7 52 7 53	_	7	2 10	8 37
Lamethe-Fénelon départ.	7 53			2 11 2 26	8 39 8 54
Nozae	8 19		TO HEREIN	2 37	9 5
GOURDON	8 31	8 8	6 9	2 50	9 17
Saint-Clair	8 40	an profit	The America	3 >	9 27
Dégagnae	8 51	GET-10A0A	propert M.	3 12	9 39
Thedirac-Peyrilles	9 2 9 13	-	_	3 24	9 51
Saint-Denis-Catus Espère	9 13 9 22	1010 TO 1019 ONLES	the part	3 35	10 2
Carrista	9 32	8 47	6 45	3 56	10 12
CAMORS départ	9 41	8 53	6 53	4 5	7 30 :
Sept-Ponts	9 51	_	-	4 16	- 102
Cieurae	10 5	_	7-	4 32	11 7 42 8 7 59 8 8
Lalbenque	10 12	9310 41101	- 500	4 40	
Caussade arrivée.	10 45	9 35	7 31 7 56	5 15	8 45
MONTAUBAN arrivée. TOULOUSE arrivée.	12 138.	10 49s.	7 56 8 45	5 55 7 51	9 27
	The state of the s	tel Total	ael seu m	A POLICE PROPERTY	1303 2010
THE DESIGNATION OF THE PROPERTY.	UA 1	CAME DE L	TOLLINS L		The store of
De la	Toulo	use a	Pari	8	2710

CONTACTOS	De To	oulou	se à	Pa	ris		etmost
42	(4) 16 (2)	1140-1128	1132 (*)	4	1126	1136	40
ATTEMATOR					21 110- 916		OMNIBUS
BEKADEGER FYE	1 1re elasse.		14re, 20, 30 el.	A STATE OF PARTY AND A STATE OF THE PARTY AND	1re, 29, 39 el.	NAME OF TAXABLE PARTY.	1 1ro, 20, 3rd.
TOULOUSE.d. 1	»s. 2 43s.	AND REAL PROPERTY AND ADDRESS OF THE PARTY O	The state of the s		IN CONTRACTOR OF THE PARTY OF T	9 16 m	-
	49 3 37	4 32	7 30	9 31	-	10 53	7 25
Caussade	- 4 1	5 20	8 11	9 53	Section Sections	11 33	8 6
Lalbenque	F 3 9736 7 9 11	6 9	8 52	15 7		12 138.	8 48
Cieurac		6 19	9 1	23 -33	331-511	12 22	8 57
Sept-Ponts	1 20	6 33	9 13	10.00		12 34	9 9
	45 4 38	6 42 6 52	9 21	10 30	5 57 m	12 42	9 17
Espère 2	49 4 48	164	And Spice	10 36	6 11	CONTRACTOR OF THE PARTY OF THE	9 36
St-Denis-Catus	error and It	7 19	Fed And	11	6 25	1 10-09 9	10 1
Thédirac-Peyril		7 33	OBSON GRE	LA CHARLES	6 41	alla sour	10 14
D.	S. Glass T. Chance of the	7 42		100 m	6 50	11	10 23
Saint-Clair	916 T : 9318 B	7 52			6 59		10 32
GOURDON	- 5 30	8 7	TOPETOR T	11 19	7 17	DALL	10 45
Nozac	action L. as	8 16	sellimores	TO LONG!	7 26	AH - Bant	10 53
Lamothe-Fénel.	A THOMAS	8 25	A.S -1908	10-015	7 36	-	11 2
CAZOULÉS	- in also made	8 37	ora Ton	The advise	7 48		11 14
(a.   -	Tolera	8 38	-	-	7 49	Spring Ores	11 15
SOUILLAC . 3		8 46	-	11 43	7 57	THE STATE OF	11 22
(4.) 34	48 5 55	8 51	-	11 44	8 7	-	11 25
Gignac-Cressens.	-	9 21	-	-	8 37	-	11 51
BI BRIVE	24 6 31	9 56	0 - 1	12 22 m	9 11	-	12 23.
4 2	28 7 >		-	12 29		_	12 50
PARIS (A.) arr 12	5 m   4 21 m.	-		9 14		-	11 33

	De (	Cahors	à Libo	De Libos à Cahors				
AMORS- — D. fercuès Arrêt Douelle arrace Arrêt Prayssac Arrêt Prayssac buravel	6 49 6 52 7 4 7 8 7 16 7 25 7 31	Mixte (3*cl.) 7 30 = 7 52 = 8 10 5 20 3 46 9 14 9 25 9 37 10 9 10 9	Poste.  12 49 1 7 1 14 1 20 1 32 1 35 1 43 1 50 1 59 2 7 2 13 4 21	Omnibus.  7 14 6 7 18 7 26 7 33 7 46 7 39 8 1 1 8 8 27 8 33 8 39 m	Peste   Omnibus   Omnibus			
De	Cahor	s à Cs	pdenac	, A	De Capdenac à Cahors			

							1000	THE PERSON NAMED IN THE PERSON NAMED IN				
	Omnibu	is, Or	nibus	. Ou	nibu	8		AND RELEASED AND A	Omnibus.	Omnibus.	Omnibu	6.
CAMORS D.	7 37	21 1	270	116	47	20	100	CAPDENAC D.I	7 85 21	11 92	5 89	111
abessut, halte	7 39	1	36'5	6	56	100	1	Lamadeleine	7 46=	11 31=	5 513	5
reambal	7 43		47 4	17	116		-	Teirac	7 56 #	11 33 5	6 3	
Jers	7 52	1	56	7	14			Mentbrun, halte	8 4	11: 42	6 12	
aint-Géry		2	4	7	22		135	Cajare	8 14	11 55	6 12	1 43
onduché	8 14	2	17	7	34	188	0.3	Calvignae, halte	8 24	12 65	6 35	TY COM
t-Cirq, halte.		2	24	7	40		100	St-Martin-Lab.	8 - 32	12 14 2	6 44	
t-Martin-Lab		2	33	17	48		100	St-Cirg, halte	8 40	12 23	6 953	13
alvignae, halte	8 41		41-	7	55	100	no	Conduché	8 46	12 30	7 "	
ajarc	8 55	2	55	8	7	- 33	MM	Saint-Géry	9 "	12 45	37 20	
lentbrun, halte	9 6	3	. 11	8	17	193	Ed	Yers	9 5	12 51	7 26	
oirac	9 16	3	16	8	26			Arcambal	9 13	1 "	7 35	
amadeleine	9 29	3	29 8	8	38	1500		Cabessut, halte.	9 23	1 11	7 46	
ADDENAC A	9 41	3	41	8	50	23.56		CAHORS - A	9 31	7 49	7 84	

CONTRACT TO							TINE THEORY	19 93951	SOI THE LA			
De Gourdon à Sarlat							De Sarlat à Gourdon					
ourdon   yrignac (arr.).	7	44 8	11	478	4	50 g	SARLAT	9 10	12 55	8 31:		
-Cirq-Madelon olejac	7	56	11	59	19 5	14	Grolejac St-Cirq-Madelon	9 124	1 275	1981100		
rsac	8	6	12	8.0	5	25	Payrignac (arr.).	189 31	1 1100 B	0 10		